

Stratégie mobilités du Canton de Genève

21^{ème} réunion du Réseau RUES
Mercredi 20 mai 2026

Sommaire

1. Rappel du contexte et présentation de la stratégie mobilités du Canton de Genève
2. Présentation du plan d'actions des mobilités actives (PAMA)
3. Focus: Loi sur les voies cyclables
4. Focus: Hubs de mobilités

RAPPEL DU CONTEXTE ET STRATÉGIE MULTIMODALE DES MOBILITÉS DU CANTON DE GENÈVE

Contexte démographique et économique

- **Plus d'un million d'habitants dans le Grand Genève en 2025**
 - +40% en 20 ans
 - 537'000 habitants à Genève, en 2025
- **428'000 emplois à Genève en 2023**
 - +65% en 20 ans
 - dont 107'000 pendulaires transfrontaliers
- **Seuls 25% des nouveaux logements sont construits à Genève**
 - 3'000 à 3'500 logements supplémentaires par an entre 2021-2023
 - 2'200 logements en 2024

Congestion du trafic



5h30 de congestion par jour en 2024

1^{ère} ville de Suisse

Impact économique pour le canton de Genève :

- **En 2022, l'impact économique s'élevait à 191 millions de francs répartis comme suit :**
 - 165 millions pour les voitures
 - 22 millions pour les véhicules utilitaires légers
 - 4 millions pour les poids lourds

Principales actions pour réduire les flux frontaliers en transport individuel motorisé

- **Nouvelles infrastructures pour le report modal**
 - Léman Express, 3 lignes de trams transfrontalières, 19 lignes de bus transfrontalières, voies vertes cyclables
- **Vision stratégique à moyen et long terme**
 - Renfort du Léman Express, nouvelle liaison Jura – Léman – Salève
- **Actions au niveau des « petites douanes »**
 - Développement lignes TC, P+R, axes vélos, covoiturage, régulation et plans de mobilité d'entreprises inscrites dans les feuilles de route opérationnelles 2025-2029

Stratégie :

- Développement des transports publics
 - Nouvelles lignes de tram
 - Bus à haut niveau de services (BHNS)
 - Liaisons transfrontalières en car express
 - Offre lacustre
 - Offre de loisirs
 - Transport à la demande dans les zones périphériques
- Développement des infrastructures pour la multimodalité et les mobilités actives
 - 2'500 places P+R supplémentaires prévues d'ici 2030 sur le canton
 - P+R / parkings de co-voiturage en France voisine
 - 80 km d'aménagements piétons et cycles d'ici à 2028
- Développement du rail
 - Une nouvelle liaison Jura – Léman – Salève (LJLS - horizon 2040-45) :
 - Une nouvelle liaison Genève-Lausanne (amélioration par étapes)
 - Un renforcement (offre et infrastructure) de la ligne Genève-Lyon : accès aux grandes lignes

5 PLANS D'ACTION POUR ACCOMPAGNER LA STRATÉGIE CANTONALE

Plans d'actions thématiques pluriannuels

- Sur la base de la stratégie cantonale, le Conseil d'Etat établit des plans d'actions thématiques, pour une période pluriannuelle.
- Les plans d'actions thématiques:
 - Précisent les études et les projets d'infrastructures que le Conseil d'Etat prévoit de réaliser durant sa période de législature.
 - Définissent les actions envisagées et une programmation financière sur la période considérée.

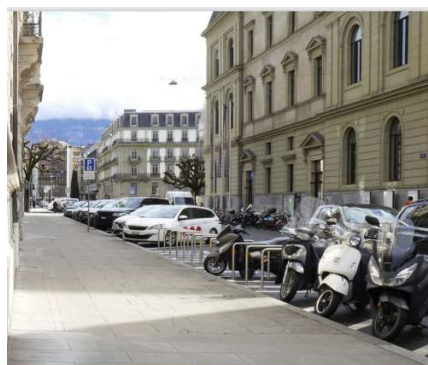
Les 5 plans d'actions



**PLAN D' ACTIONS
DU RÉSEAU ROUTIER
2024-2028**



**PLAN D' ACTIONS DES
MOBILITÉS ACTIVES
2024-2028**



**PLAN D' ACTIONS
DU STATIONNEMENT
2024-2028**



**PLAN D' ACTIONS DU
TRANSPORT PROFESSIONNEL
DE PERSONNES,
DE MARCHANDISES ET
DE SERVICES 2024-2028**



**PLAN D' ACTIONS
DES TRANSPORTS
COLLECTIFS
2024-2028**

(périodes horaires 2025-2029)

Les 5 plans d'actions

- Plan d'actions du réseau routier (PARR):
 - Objectifs: renforcer la sécurité et la fluidité de toutes les formes de déplacements sur les routes, pour répondre aux besoins de la population et de l'économie.
- Plan d'actions des transports collectifs (PATC):
 - Objectifs: coordonner l'urbanisation et les transports publics, renforcer la complémentarité des modes de transport, répondre aux besoins de déplacements en dehors des heures de pointe, améliorer la vitesse commerciale.
- Plan d'actions des mobilités actives (PAMA):
 - Objectifs: Promouvoir la marche à pied et le vélo pour les déplacements du quotidien, développer une stratégie piétonne et d'accessibilité universelle à l'échelle du Grand Genève, aménager des itinéraires et des espaces sécurisés pour les piétons et les cyclistes, développer des réseaux interconnectés et favoriser l'intermodalité, soutenir des services de mobilités actives partagés.

Les 5 plans d'actions

- Plan d'actions du stationnement (PAST):
 - Objectifs: libérer l'espace public du stationnement sur voirie afin d'améliorer la sécurité, et/ou la fluidité, et/ou la qualité de vie et renforcer la place donnée aux piétons, renforcer l'offre P+R et harmoniser son fonctionnement à l'échelle du Grand Genève, améliorer le stationnement pour les professionnels (artisans, livraisons), inciter à diminuer le stationnement des employés dans les entreprises, développer l'offre de stationnement pour les 2RM et les vélos.
- Plan d'actions du transport professionnel de personnes, de marchandises et de services (PATPRO):
 - Objectifs: Mieux définir le transport professionnel pour faciliter l'identification, le contrôle et le respect des réglementations, garantir l'accessibilité du trafic professionnel aux différents secteurs de l'agglomération et faciliter les livraisons et les interventions des artisans, améliorer les conditions de circulation et de stationnement des autocars, des taxis et du transport professionnel de personnes en situation de handicap, améliorer l'information sur la mobilité pour les professionnels, favoriser le report modal vers les modes les moins émissifs.

PLAN D' ACTIONS DES MOBILITÉS ACTIVES

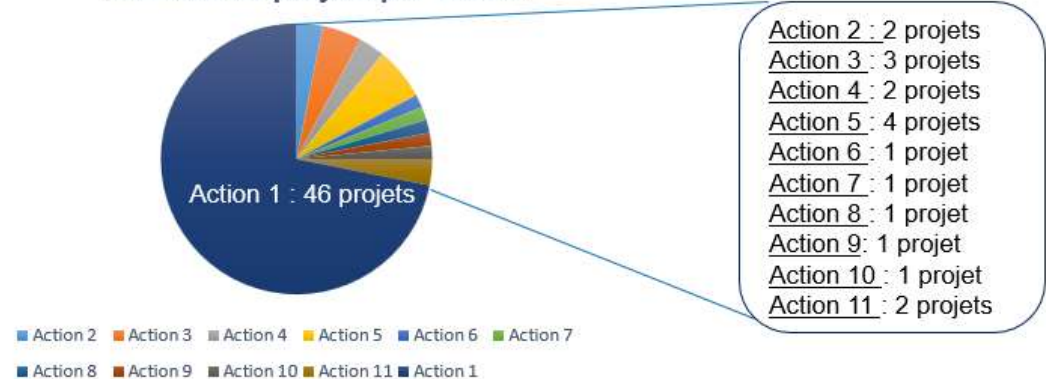
PAMA – Principes généraux

1. Promouvoir la marche à pied et le vélo pour les déplacements du quotidien qui ont un impact positif sur la santé et sur la réduction des nuisances
2. Développer une stratégie piétonne et d'accessibilité universelle à l'échelle du Grand Genève
3. Aménager des itinéraires et des espaces sécurisés pour les piétons et les cyclistes
4. Développer des réseaux interconnectés et favoriser l'intermodalité
5. Soutenir des services de mobilités actives partagés

PAMA – Principes généraux

- 11 actions
- 64 projets uniquement PAMA, dont 50 projets d'infrastructures
- 21 projets supplémentaires sont communs avec le PARR et suivi dans ce cadre
- Adopté par le CE le 4 décembre 2024

Nombre de projets par action



PAMA – Actions proposées

1. Développer les réseaux de mobilités actives
2. Participer à la mise en œuvre de la stratégie piétonne et d'accessibilité universelle
3. Aménager deux magistrales piétonnes
4. Traiter les points problématiques des itinéraires de mobilités actives
5. Sensibilisation et promotion
6. Anticiper les axes forts vélos par des tests
7. Continuité des itinéraires cyclables et piétons aux points de passage douaniers
8. Titres de transports multimodaux
9. Hubs de mobilité multimodaux
10. Mettre en œuvre une nouvelle concession Vélopartage à l'échelle transfrontalière
11. Faire émerger des axes principaux de cheminement piéton et encourager l'ensemble des communes à se doter d'une signalétique claire

PAMA – Action 1 développer les réseaux de mobilités actives

Infrastructures planifiées : mobilités actives

Projets mobilités actives

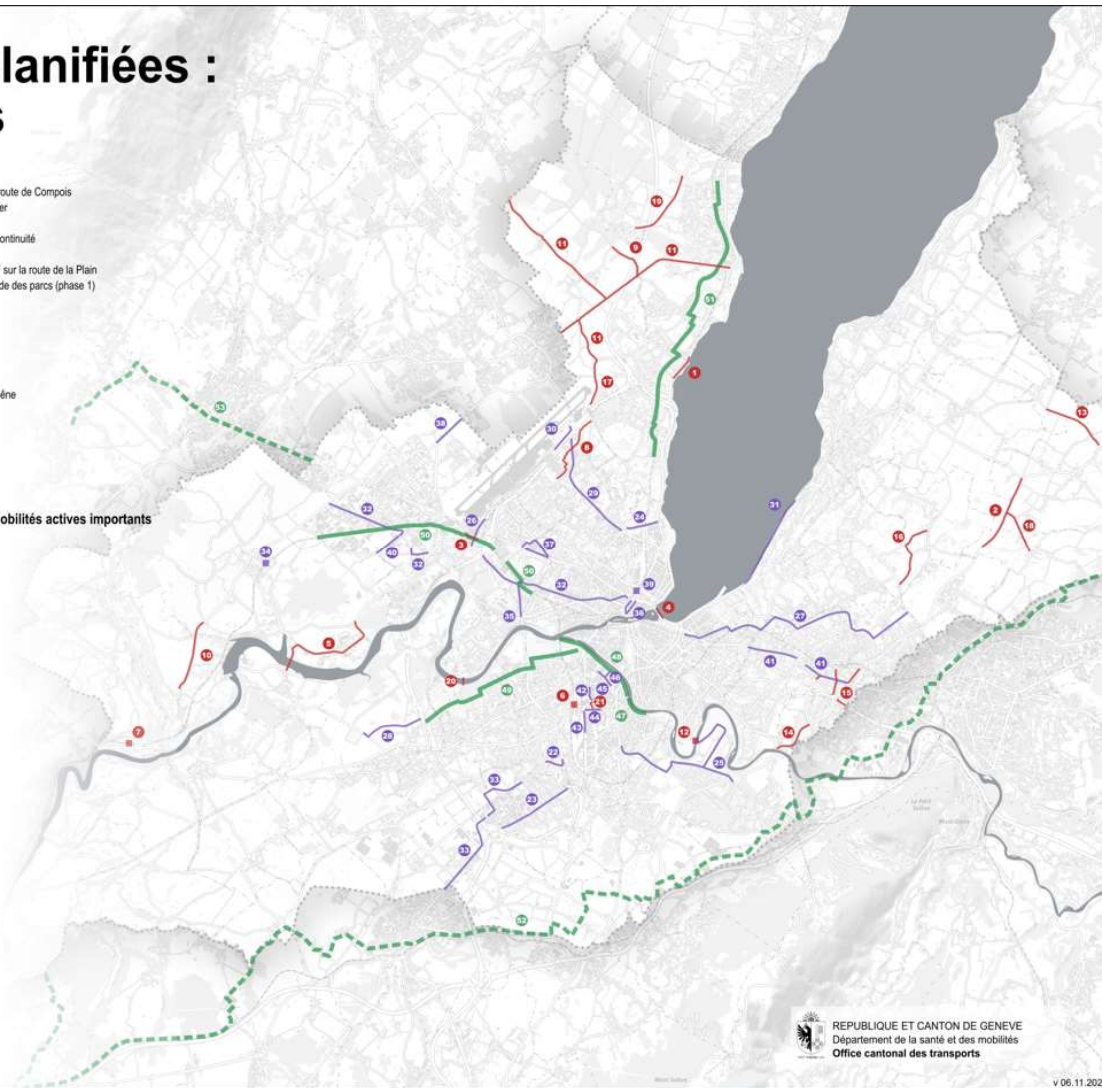
- 1 Requalification de la route de Suisse étape 2
- 2 Création de pistes cyclables sur la route de Jussy, entre le hameau de l'Avenir et la route de Compois
- 3 Passerelle mode doux entre le quartier de l'Etang à la gare Léman Express de Vernier
- 4 Création d'une passerelle piétonne en parallèle du Port du Mont-Blanc
- 5 Réfection et élargissement du Pont de Peney et aménagements cyclables dans sa continuité
- 6 Construction d'un passage inférieur mobilité douce sous la route du Grand-Lancy
- 7 Passage inférieur en faveur des MD pour sécuriser le franchissement des voies CFF sur la route de la Plain
- 8 Aménagement des espaces publics et MD sur la façade sud de l'aéroport : promenade des parcs (phase 1)
- 9 Sécurisation des MD sur le chemin du Bois Fromager
- 10 Prolongement de la piste cyclable sécurisée section Satigny / Russin
- 11 Routes de Vineloup, de Bois Chatton, de Collex et des Fayards
- 12 Passerelle du Bout du Monde
- 13 Route de Bellebouche
- 14 Avenue de Thônex
- 15 Maillage mobilité douce et aménagements paysagers dans la centralité des Trois-Chêne
- 16 Création d'aménagements cyclables sur la Route de Choulex
- 17 Réaménagement de la route de Colovrex
- 18 Route de Presinge
- 19 Route de l'Etraz
- 20 Passerelle mobilité douce entre le Lignon et le parc des Eaux
- 21 Croix Nord- SUD MD - secteur Etoile

Projets transports collectifs ou routiers avec aménagements de mobilités actives importants

- 22 Extension tramway Palettes - Plan les Ouates
- 23 Route de Saint-Julien
- 24 Requalification de l'avenue de la Paix
- 25 Bus à haut niveau de service Veyrier
- 26 Requalification de la route de Pré-bois
- 27 Axe Frontenex
- 28 Boulevard des Abarois
- 29 Extension tramway Grand-Saconnex - Ferney
- 30 Façade sud de l'aéroport : section route de Ferney - Voie-des-Traz – aéroport
- 31 Réaménagement du Quai de Cologny
- 32 Bus à haut niveau de service Genève - Vernier - ZIMEYSAVER
- 33 Extension tramway Plan les Ouates - Perly - St-Julien
- 34 Aménagement du parvis de la gare de Satigny
- 35 Requalification de l'avenue de l'ain
- 36 Aménagement d'un tram sur le rue des Terreaux-du-Temple
- 37 Ceinture urbaine Pailly
- 38 Réaménagement de l'avenue A.F. Dubois
- 39 Fermeture de la place Cornavin et aménagements MD
- 40 Mesures d'accompagnement de la route du Plateau de Montfleury
- 41 Réaménagement de la route de Chêne et de la rue de Genève
- 42 Requalification rue Boissonnas - phase 1
- 43 Requalification route des Jeunes - tronçon Jolivet - phase 1
- 44 Croix MD Est-Ouest de Pont Rouge à rue Léopard
- 45 Requalification rue F. Dussaud - tronçon Acacias-Boissonnas
- 46 Requalification rue H. Wilsdorf

Voies vertes

- 37 Voie verte d'agglomération Carouge (3 étapes)
- 38 Voie verte d'agglomération quai du cheval blanc - Bâle
- 39 Voie verte Bernex - Bâle
- 40 Voie verte d'agglomération Rive Droite
- 41 Voie verte Pregny
- 42 ViaRhôna
- 43 Continuité voie verte d'agglomération



PAMA – Action 2 stratégie piétonne et d'accessibilité universelle

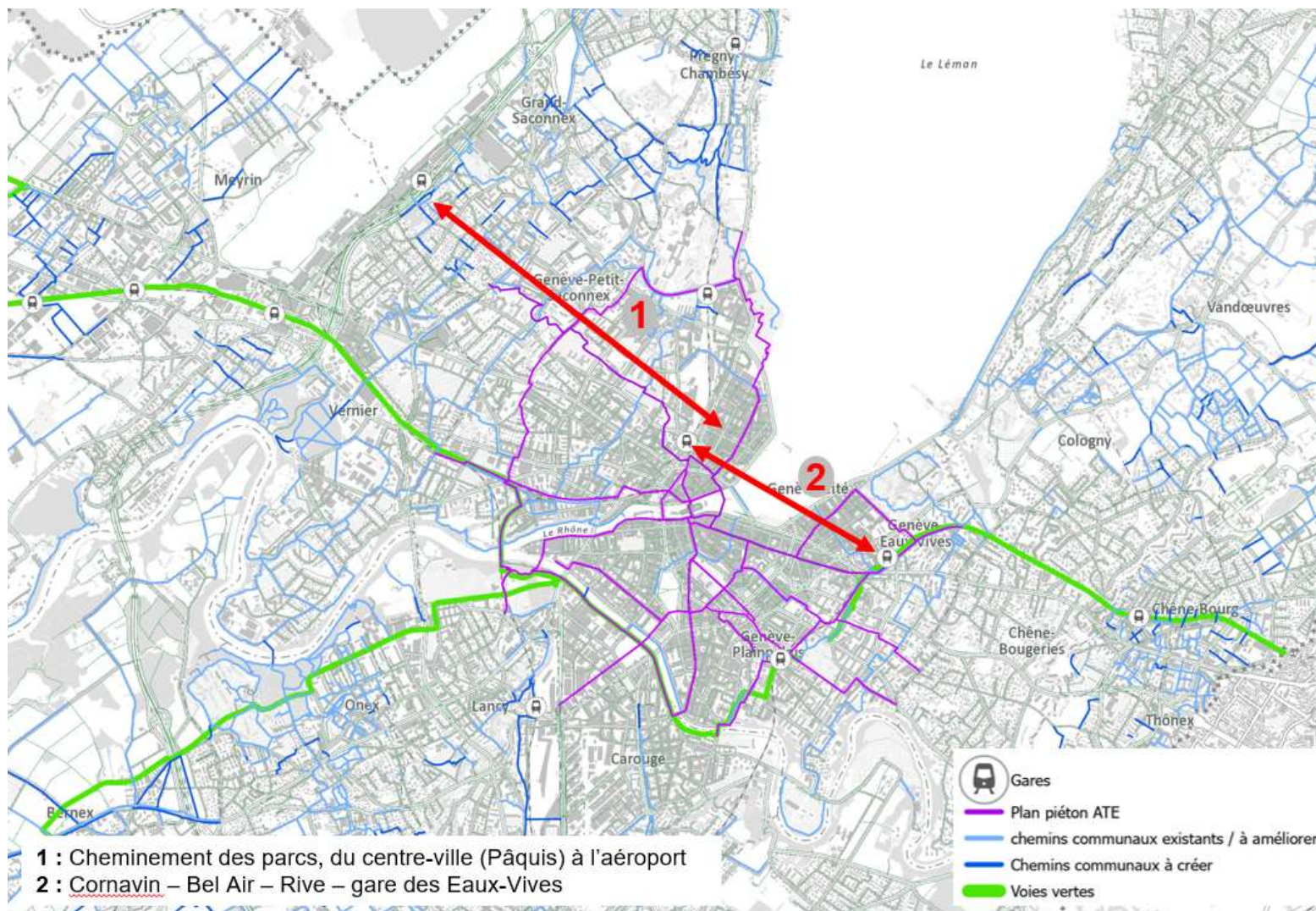
Pourquoi ?

- Marche: visibilité nécessaire comme un maillon essentiel de l'organisation territoriale
- Rapport de 2020 du Grand Genève : concept piéton pour une agglomération favorable à la marche pour tous les usagers
- Promouvoir la pratique de la marche tout en soutenant les personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements

Comment ?

- Mutualiser des données, comptages, études ;
- Définir des actions de communication ;
- Partager les bonnes pratiques et retours d'expérience

PAMA – Action 3 magistrales piétonnes



PAMA – Action 4 traiter les points problématiques

Pourquoi ?

- Identifier les points problématiques du réseau pour les étudier et les résoudre
- Améliorer la sécurité routière
- Traiter les discontinuités
- Favoriser la pratique de la marche et du vélo

Comment ?

- Renforcer le processus de remontées des points problématiques ;
- Etudier et traiter les emplacements ;
- Poser les dispositifs vélostrails ;
- Communiquer sur le suivi et les améliorations réalisées.

PAMA – Action 5 sensibilisation et promotion

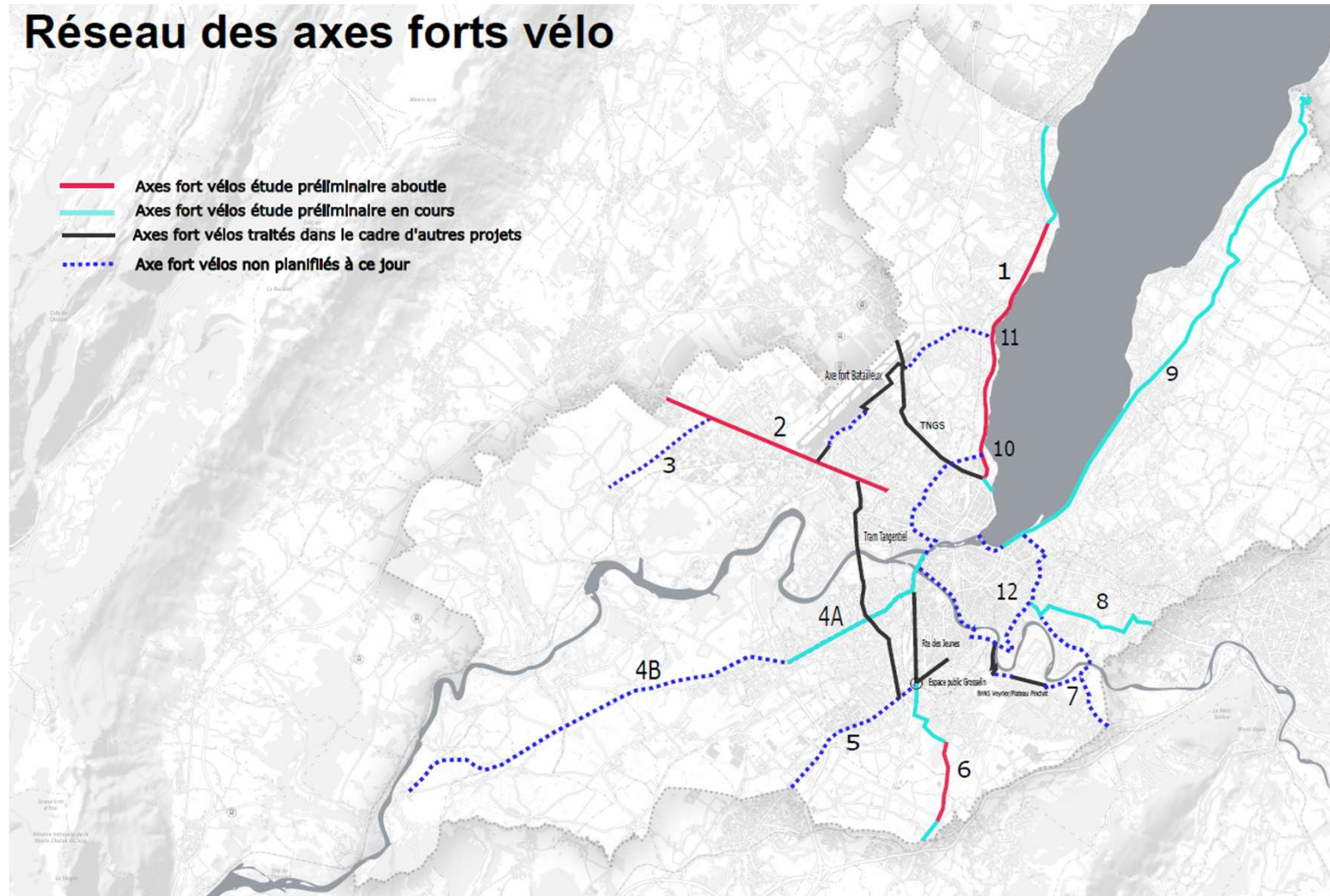
Pourquoi ?

- Améliorer l'image de la marche et du vélo auprès de la population
- Rappeler les règles en vigueur
- Convaincre d'utiliser les mobilités actives

Comment ?

- Communiquer sur les bonnes pratiques
- Subventionner certains achats
- Soutenir les actions pour la promotion des modes actifs (ex: Pedibus)
- Sensibiliser les cyclistes

PAMA – Action 6 test axes forts vélos



PAMA – Action 7 points de passages douaniers



PAMA – Action 8 titres de transports multimodaux

Pourquoi ?

- Offrir la meilleure option de déplacement
- S'adapter aux besoins
- Promouvoir l'intermodalité et la multimodalité

Comment ?

- Créer des titres de transports multimodaux avec des abonnements combinés
- Étudier la possibilité de faire fluctuer les tarifs en fonction des horaires

PAMA–Action 9 hubs de mobilité multimodaux

Pourquoi ?

- Offrir un bouquet d'offres de mobilité répondant aux besoins
- Continuité multimodale
- Promouvoir l'intermodalité

Comment ?

- Définir les emplacements pertinents
- Dimensionner la taille et l'offre de produits
- Proposer des services connexes

→ 23 hubs en place (coordination TPG / OCT)

PAMA–Action 10 vélopartage à l'échelle transfrontalière

Pourquoi ?

- Système de vélos en libre service: vélopartage en place depuis 2020
- Concession octroyée: jusqu'au 31 mai 2027
- Pérenniser l'offre (ORBIT 1)
- Étendre le dispositif sur le territoire du Grand Genève (ORBIT 2 → 01.06.2029)
- Promouvoir la multimodalité

Comment ?

- Analyser les besoins juridiques et financiers
- Réaliser un appel d'offres communs

PAMA–Action 11 faire émerger des axes principaux de cheminement piéton et encourager l'ensemble des communes à se doter d'une signalétique claire

Pourquoi ?

- Réduire le risque d'accidents
- Encourager les gens à marcher de plus grandes distances
- Faciliter l'appropriation des itinéraires par une signalétique claire
- Lien avec action 2 (stratégie piétonne) et action 3 (deux magistrales piétonnes)

Comment ?

- Indicateur cartographique pour identifier les secteurs à enjeux
- Définir les axes principaux de cheminement
- Identifier les améliorations à apporter pour les rendre plus attractifs
- Encourager à une signalétique permettant de relier les pôles d'intérêts

FOCUS : ACTION 1 – LOI SUR LES VOIES CYCLABLES

LVC - Contexte légal

Contexte:

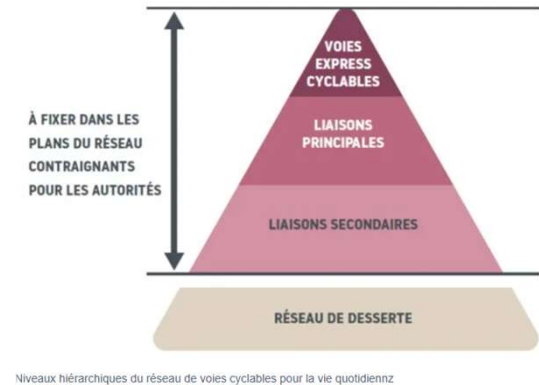
- Loi fédérale sur les voies cyclables (LVC) : en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023
- Basée sur l'arrêté fédéral du 13.03.2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres
- Acceptée à hauteur de 74 % des votants lors de la votation populaire du 23.09.2018 et inscrit à l'article 88 de la Constitution fédérale.

Principe général:

- Obligation pour les cantons de:
 - Planifier deux réseaux distincts (quotidien et loisirs) d'ici fin 2027
 - Réaliser ces deux réseaux d'ici 2042

LVC Quotidien

- De juin 2025 à avril 2027
- Phase 1 : de juin 2025 à mars 2026



Élaboration du plan de réseau cyclable quotidien, basé sur le principe de hiérarchisation de l'OFROU

- Coordination bilatérale avec la Ville de Genève : mars-mai 2025
- Travail interne à l'administration réalisé sous forme d'ateliers en juin 2025
- Consultation des associations dans le cadre du comité technique des mobilités actives (PAMA), le 24.06.2025
- Consultation des communes (de + de 10 000 hab) avec TCS et Pro-Vélo, le 03 novembre 2025







=> Plan intégré à la révision du Plan Directeur Cantonal

MISE EN OEUVRE DE LA LOI SUR LES VOIES CYCLABLES











Réseau cyclable quotidien

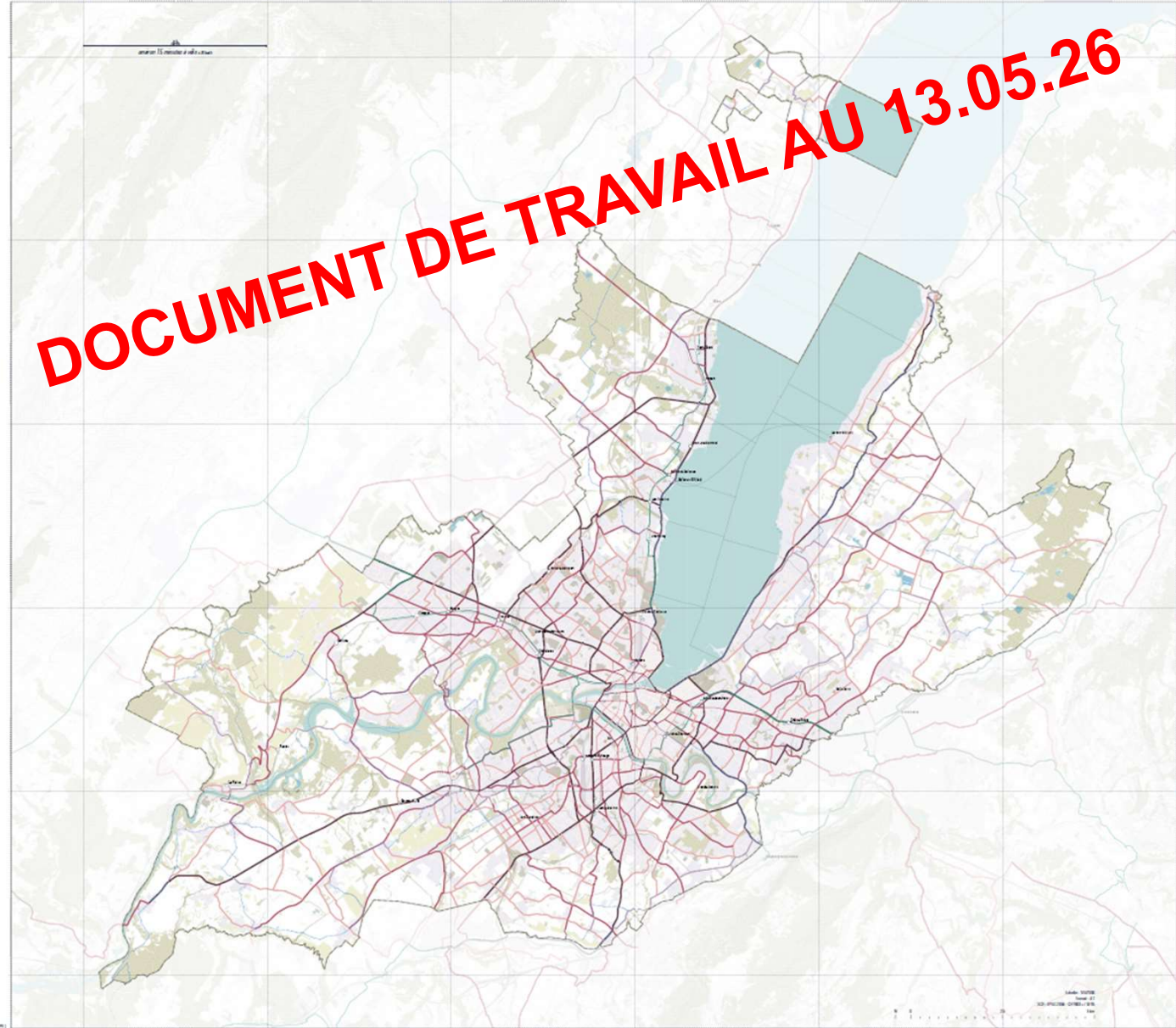
05.05.2026

Réseau cyclable quotidien

-  Axe fort
-  Liaison principale
-  Liaison secondaire
-  Lacune – Axe fort (p. ex. absence de pont, de route)
-  Lacune – Liaison principale (p. ex. absence de pont, de route)
-  Lacune – Liaison secondaire (p. ex. absence de pont, de route)

Contenus indicatifs

-  Réseau cyclable de loisirs : Voie verte
-  Réseau cyclable de loisirs : Lacune – Voie verte (p. ex. absence de pont, de route)
-  Réseau cyclable de loisirs : SuisseMobile / ViaRhôna
-  Zone de développement
-  Zone d'habitation
-  Voie ferrée
-  Navette lacustre
-  Gare ferroviaire
-  Interface multimodale
-  Limite cantonale
-  Limites de communes



LVC Quotidien

- Phase 2 : de mars à décembre 2026

1/ Analyse et extraction des géodonnées :

- Analyse de la typologie d'aménagement par axe
- Évaluation qualitative de la largeur des aménagements existants
- Évaluation qualitative globale du réseau
- Stratégie jalonnement

→ En cours

→ Principes méthodologiques, vérification fine encore à réaliser

LVC Quotidien

- Phase 2 :

2/ Mesures et faisabilité des standards
Analyse de faisabilité avant validation
et consultation pour affiner le réseau

- Phase 3 : de novembre 2026 à
mars 2027

Élaboration des bases de données SITG et OFROU

Consultation et Planning:

Juillet – août 2026:

- Finalisation des éléments présentés
- Analyse de la faisabilité du réseau
- V0 des documents et cartes
- Consultation en interne de l'Etat

Automne 2026 :

- V1 des documents et cartes
- Consultation communes et associations

TRAVAIL EN COURS

Tests de la faisabilité des standards

team+ territoire et mobilité actéon les imr

Test1 sur base de gabarit type : deux pistes unidirectionnelles de 2.5 avec arborisation ne semblent pas possibles sur DP existant

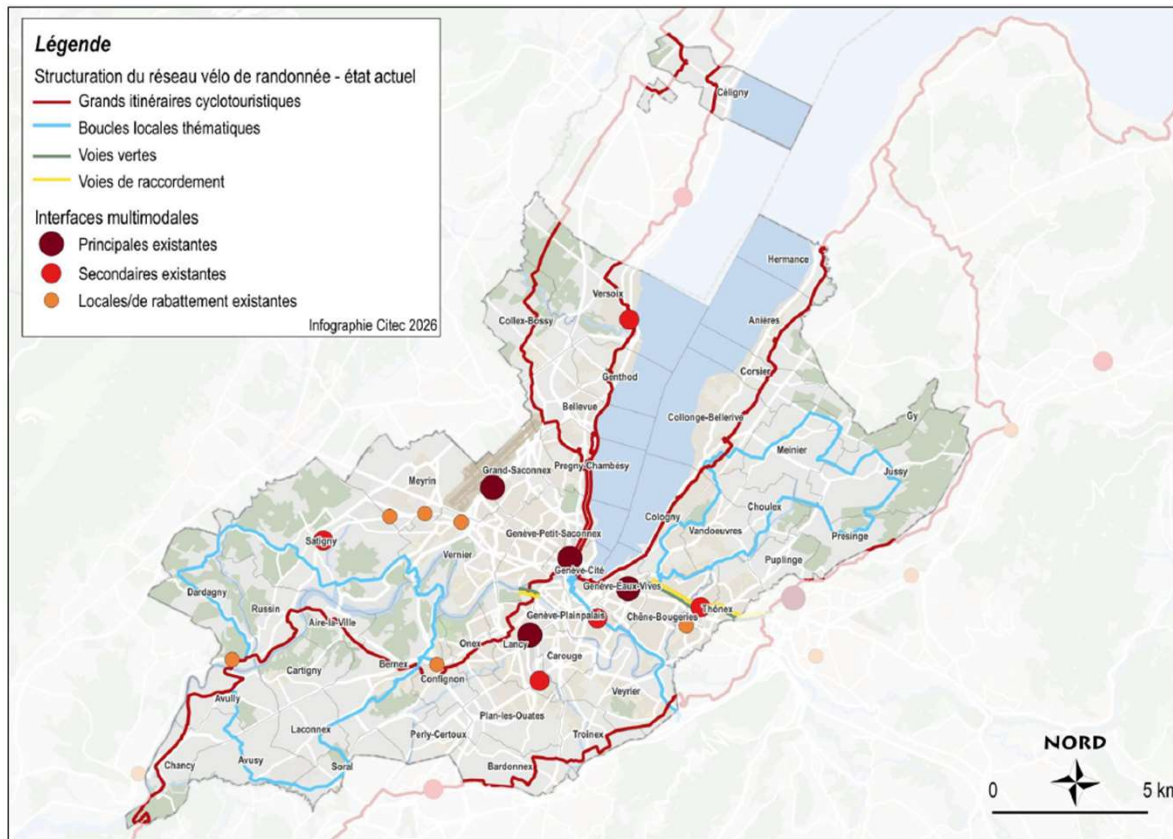


Test2 sur base de gabarit type : une rue cyclable à 30 km/h semble possible sur DP existant



LVC Loisirs

- État actuel du réseau



Enjeux :

- Intégrer les projets de voies vertes à l'étude ou en cours de réalisation
- Intégrer des réseaux Gravel voire VTT, inexistantes aujourd'hui
- Proposer des itinéraires à destination des familles et des débutants (boucles de courtes distances)

LVC Loisirs

- De décembre 2025 à juin 2027

- Phase 1 : décembre à mai 2026

Études préparatoires et diagnostic

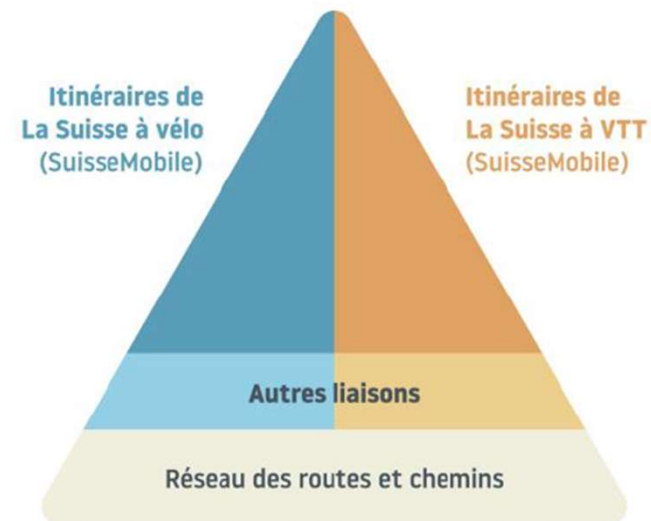
- Entretiens avec différents répondants cantonaux, Genève Tourisme, partenaires français
- Relevés de terrain
- Élaboration d'une charte d'aménagement
- Identification des enjeux environnementaux
- Identification des publics-cibles

LVC Loisirs

- Phase 2 : mai à octobre 2026

Consultation, arbitrages, élaboration de la V1 du réseau cyclable de loisirs

- Consultation des communes, associations, autres offices cantonaux
- Cartographie
- Hiérarchisation du réseau



LVC Loisirs

- Phase 3 : octobre 2026 à mars 2027

Consolidation et formalisation du réseau de loisirs GE 2050

- Consultation
- Intégration des retours
- Formalisation du réseau

- Phase 4 : mars à juin 2027

Études pré-opérationnelles

- Production de 15 fiches projets de priorités 1
- Production de 15 fiches projets de priorités 2

=> Alimentation du Projet d'agglomération n°6

FOCUS : ACTION 8 – HUBS DE MOBILITÉ

Pôles de Mobilité – Concept et objectifs

Pôle de Mobilité ?

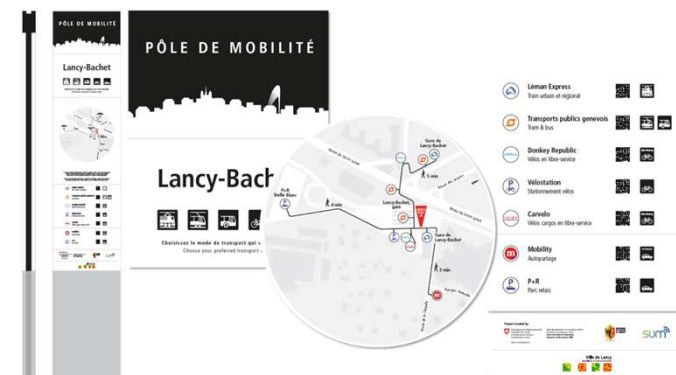
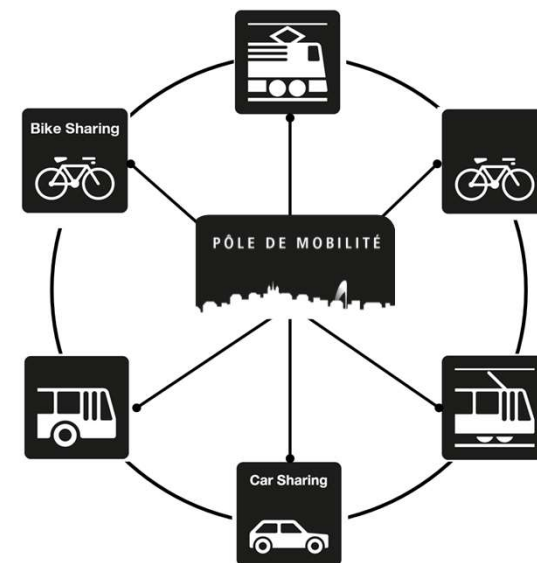
- Proposer en **un lieu** de multiples services de mobilité durable et complémentaires aux transports publics

Pourquoi ?

- Faciliter l'accès aux modes de transport durables
- Offrir une meilleure complémentarité entre services
- Renforcer la résilience du réseau de transports publics
- Induire un report modal depuis les TIM

Comment ?

- Centralisation des services dans l'espace urbain
- Matérialisation du Pôle par un **totem informationnel**



Totem à Lancy-Bachet

Pôles de Mobilité – L'offre de services

Les partenaires



Vélos partagés par Donkey Republic



Voitures partagées par Mobility



Vélos cargos partagés par Carvelo



Covoiturage par Ecov



Casiers connectés par Wechip



VéloHubs par Ovo



Transports publics par TPG



Vélostations par la Fondation des Parkings

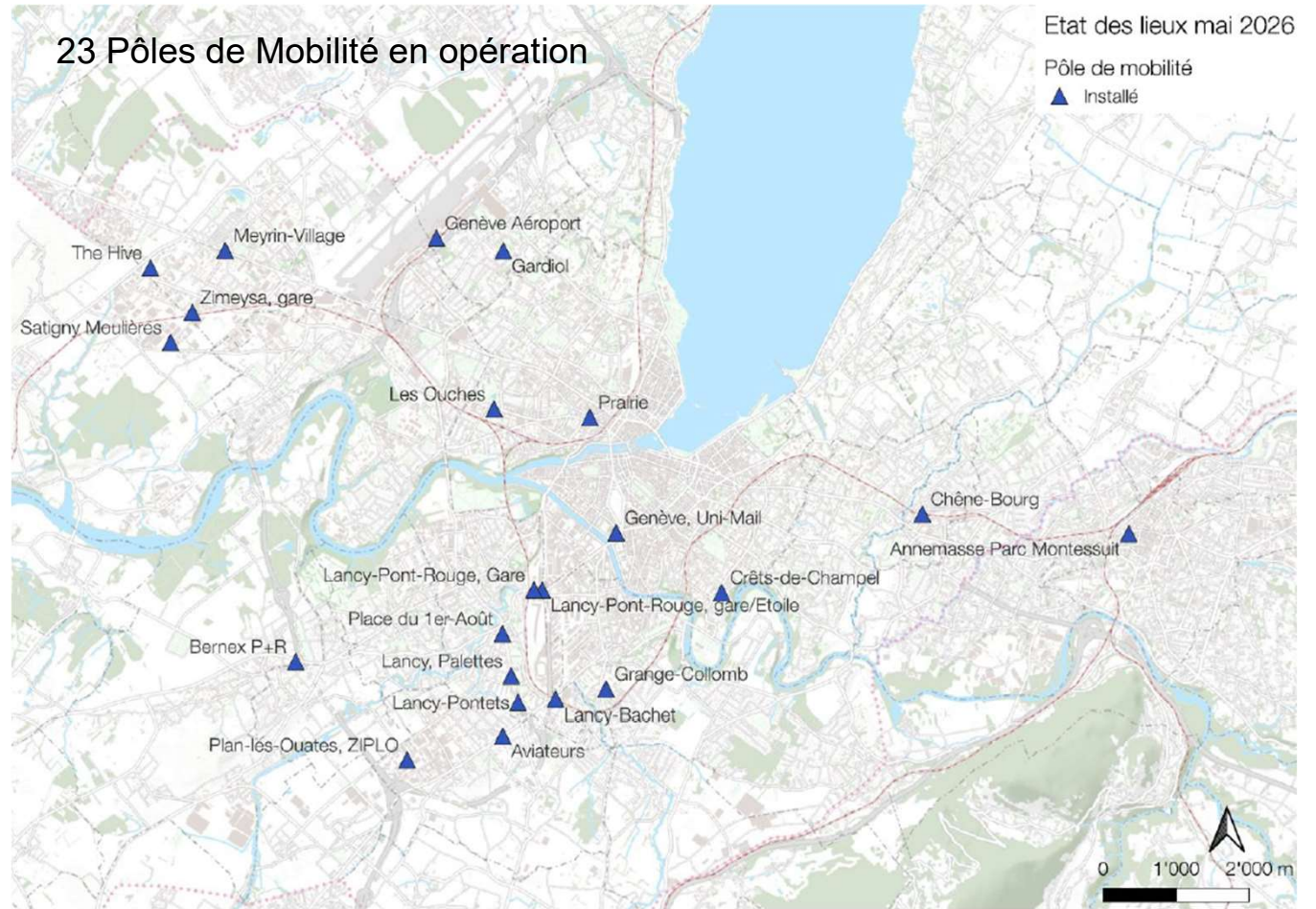


P+R par la Fondation des Parkings

Réseau des Pôles de Mobilité

23 Pôles de Mobilité installés en mai 2026

- Lancy-Bachet
- Lancy-Pont-Rouge, gare/étoile
- Bernex P+R
- Gardiol
- Les Ouches
- Genève Aéroport
- Place du 1^{er} août
- Lancy-Pontets
- Prairie
- Grange-Collomb
- Chêne-Bourg
- Crêts-de-Champel
- ArchParc
- The Hive
- Satigny, Moulières
- Annemasse, Parc Montessuit
- Genève, Uni Mail
- Lancy-Pont-Rouge gare
- Lancy, Palettes
- Plan-les-Ouates, ZIPLO
- Zimeysa, gare
- Meyrin, village
- Aviateurs



Merci de votre attention